



SAS AREST CHOLET

États financiers

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Ingénierie, études techniques
3 RUE CHARLES TELLIER ZAC DU CORMIER, 49300, CHOLET
SIREN : 850109190

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
PINEDU Pascal
97502413A2844D5...

 **bakertilly**

Rapport de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de la SAS AREST CHOLET relatifs à l'exercice du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 .

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes ci-joints se caractérisent
par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	1 281 020,01
Chiffre d'affaires	1 624 500,15
Résultat net comptable	240 010,82

Fait à MONTAIGU-VENDEE

Le 26 novembre 2024

Pour Baker Tilly STREGO

Edouard CHATRY

Expert-comptable

États financiers

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

Bilan actif

	31/08/2024 (12 mois)			31/08/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	30 406,63	- 30 406,63		884,39
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	277 967,81	- 3 088,54	274 879,27	
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	837,55	- 837,55		114,78
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	260 012,76	- 185 983,71	74 029,05	8 776,03
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	569 224,75	- 220 316,43	348 908,32	9 775,20
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>	77 630,00	- 4 935,00	72 695,00	90 433,00
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 167,19		2 167,19	1 920,00
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	191 498,78		191 498,78	237 588,28
<i>Autres créances (3)</i>	31 040,91		31 040,91	43 824,79
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	588 642,52		588 642,52	923 526,67
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	46 067,29		46 067,29	15 648,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	937 046,69	- 4 935,00	932 111,69	1 312 940,74
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 506 271,44	- 225 251,43	1 281 020,01	1 322 715,94

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

4 440,00

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

Bilan passif

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	330 980,00	330 980,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 532,67	112 156,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 098,00	33 098,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		102 374,09
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	240 010,82	239 002,58
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	707 621,49	817 610,67
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 000,00	8 000,00
Provisions pour charges	21 552,00	22 616,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	39 552,00	30 616,00
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	195 716,90	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 561,53	217 061,98
Dettes fiscales et sociales	239 358,75	252 672,96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 271,48	
Autres dettes	2 152,86	4 560,33
Produits constatés d'avance (1)	9 785,00	194,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	533 846,52	474 489,27
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 281 020,01	1 322 715,94

(1) Dont à moins d'un an

364 289,98

474 489,27

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

Compte de résultat

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue - biens</i>				
<i>Production vendue - services</i>	1 624 500,15	1 641 442,18	- 16 942,03	- 1,03
Chiffre d'affaires net	1 624 500,15	1 641 442,18	- 16 942,03	- 1,03
<i>Production stockée</i>	- 24 638,00	41 745,00	- 66 383,00	- 159,02
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	41 779,23	54 667,31	- 12 888,08	- 23,58
<i>Autres produits</i>	32,22	12,97	19,25	148,42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 641 673,60	1 737 867,46	- 96 193,86	- 5,54
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	668 832,80	701 210,15	- 32 377,35	- 4,62
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	4 526,08	4 504,73	21,35	0,47
<i>Salaires et traitements</i>	411 716,45	443 132,70	- 31 416,25	- 7,09
<i>Charges sociales</i>	226 130,68	244 096,58	- 17 965,90	- 7,36
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	8 560,01	19 425,81	- 10 865,80	- 55,93
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	4 935,00	11 835,00	- 6 900,00	- 58,30
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	11 600,00		11 600,00	
<i>Autres charges</i>	147,95	2 790,85	- 2 642,90	- 94,70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 336 448,97	1 426 995,82	- 90 546,85	- 6,35
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	305 224,63	310 871,64	- 5 647,01	- 1,82
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation (1)</i>				
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>	9 644,43	3 691,28	5 953,15	161,28
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9 644,43	3 691,28	5 953,15	161,28
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>	1 011,24		1 011,24	
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 011,24		1 011,24	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	8 633,19	3 691,28	4 941,91	133,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	313 857,82	314 562,92	- 705,10	- 0,22

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		600,00	- 600,00	- 100,00
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		600,00	- 600,00	- 100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 2 184,34	2 184,34	- 100,00
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	73 847,00	73 376,00	471,00	0,64
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 651 318,03	1 742 158,74	- 90 840,71	- 5,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 411 307,21	1 503 156,16	- 91 848,95	- 6,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	240 010,82	239 002,58	1 008,24	0,42

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 3 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 15 ans
- * Constructions sur le sol d'autrui : 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs ainsi qu'un pourcentage de frais généraux.

Ceux-ci sont dépréciés si la valeur des travaux en cours est supérieure au montant facturable du marché.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Taux d'actualisation retenu : **3,40**

Taux de charges sociales : **38%**

Table de mortalité : **INSEE 2024**

Âge légal de départ à la retraite : **65 ans**

Evolution annuelle des salaires : **1,5%**

Turnover : **moyen**

La société a souscrit auprès de la compagnie AXA un contrat visant à garantir le paiement des indemnités de fin de carrière.

Le montant des engagements couverts par les versements effectués sur ce compte s'élève à 25 947 euros.

Le montant global des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est évalué à 47 499 euros

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

L'obligation actuelle de l'entreprise est égale à la différence entre la valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel et la valeur des actifs versés sur des fonds spécialisés pour les financer.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 406,63					30 406,63	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	30 406,63					30 406,63	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 462,59		347 693,13		1 337,60	538 818,12	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>			277 967,81			277 967,81	
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	837,55					837,55	
<i>Installations générales agencements divers</i>	117 279,32					117 279,32	
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	74 345,72		69 725,32		1 337,60	142 733,44	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	222 869,22		347 693,13		1 337,60	569 224,75	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 522,24	884,39		30 406,63
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	29 522,24	884,39		30 406,63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 571,78	7 675,62	1 337,60	189 909,80
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>		3 088,54		3 088,54
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	722,77	114,78		837,55
<i>Installations générales agencements divers</i>	116 055,72	120,67		116 176,39
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	66 793,29	4 351,63	1 337,60	69 807,32
Total	213 094,02	8 560,01	1 337,60	220 316,43

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	268 606,98	264 166,98	4 440,00
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	187 058,78	187 058,78	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	4 440,00		4 440,00
Créances fiscales et sociales	14 307,09	14 307,09	
<i>Groupes et associés (1)</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	16 733,82	16 733,82	
<i>Charges constatées d'avance</i>	46 067,29	46 067,29	
Total	268 606,98	264 166,98	4 440,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>		6 607,33	- 6 607,33	- 100,00
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	3 099,93	4 097,74	- 997,81	- 24,35
Total	3 099,93	10 705,07	- 7 605,14	- 71,04

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 330 980 euros décomposé en 33 098 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Pour litiges</i>					
<i>Pour garanties données aux clients</i>	8 000,00	11 600,00	1 600,00		18 000,00
<i>Pour pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Pour amendes et pénalités</i>					
<i>Pour pertes de change</i>					
<i>Pour pertes sur contrat</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>					
Total	8 000,00	11 600,00	1 600,00		18 000,00

SAS AREST CHOLET

Exercice du 1/9/2023 au 31/8/2024

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour pensions et obligations similaires	22 616,00		1 064,00		21 552,00
Pour restructuration					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Autres provisions pour charges					
Total	22 616,00		1 064,00		21 552,00

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours	11 835,00	4 935,00	11 835,00		4 935,00
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Total	11 835,00	4 935,00	11 835,00		4 935,00
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	16 535,00	14 499,00
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total	16 535,00	14 499,00

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	195 716,90	26 160,36	112 987,04	56 569,59
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195 716,90	26 160,36	112 987,04	56 569,59
Emprunts et dettes financières divers				
DETTES FOURNISSEURS	80 561,53	80 561,53		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 561,53	80 561,53		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	239 358,75	239 358,75		
AUTRES DETTES	18 209,34	18 209,34		
Autres dettes	2 152,86	2 152,86		
Dettes sur immobilisations	6 271,48	6 271,48		
Produits constatés d'avance	9 785,00	9 785,00		
Total	533 846,52	364 289,98	112 987,04	56 569,59

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	29 199,16	188 711,90	- 159 512,74	- 84,53
Charges à payer - Divers	138 642,02	145 287,78	- 6 645,76	- 4,57
Total	167 841,18	333 999,68	- 166 158,50	- 49,75

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	46 067,29		
Total	46 067,29		

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	9 785,00		
Total	9 785,00		

Notes relatives au compte de résultat

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>		600,00	- 600,00	- 100,00
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		600,00	- 600,00	- 100,00
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>				
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>				
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital		- 2 784,34	2 784,34	- 100,00
<i>Dotation aux amortissements except.</i>				
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel		- 2 184,34	2 184,34	- 100,00

Autres informations

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	200 000,00
Total	200 000,00



SAS AREST CHOLET

850 109 190 RCS ANGERS

3 rue Charles Tellier

ZAC du Cormier

49300 CHOLET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024



**Passionnement
engagé.**

Tél. : 02 40 35 04 35
Fax : 02 40 35 04 39
E-mail : nantes@bdo.fr
www.bdo.fr

7 allée Alphonse Fillion
CS 22417
44124 Vertou cedex

Corinne GUIBERT
Benôit d'ARGENTRÉ
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Jean-Michel TALAGAS
Expert-comptable

SAS AREST CHOLET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

A l'Assemblée générale de la Société AREST CHOLET,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AREST CHOLET relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

BDO ATLANTIQUE
représentée par Benoît d'ARGENTRÉ

SAS AREST CHOLET

Bilan - Compte de résultat - Annexe

Exercice clos le 31 août 2024

Bilan actif

	31/08/2024 (12 mois)			31/08/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	30 406,63	- 30 406,63		884,39
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	277 967,81	- 3 088,54	274 879,27	
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	837,55	- 837,55		114,78
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	260 012,76	- 185 983,71	74 029,05	8 776,03
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	569 224,75	- 220 316,43	348 908,32	9 775,20
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>	77 630,00	- 4 935,00	72 695,00	90 433,00
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 167,19		2 167,19	1 920,00
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	191 498,78		191 498,78	237 588,28
<i>Autres créances (3)</i>	31 040,91		31 040,91	43 824,79
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	588 642,52		588 642,52	923 526,67
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	46 067,29		46 067,29	15 648,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	937 046,69	- 4 935,00	932 111,69	1 312 940,74
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecart de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 506 271,44	- 225 251,43	1 281 020,01	1 322 715,94

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

4 440,00

Bilan passif

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	330 980,00	330 980,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 532,67	112 156,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	33 098,00	33 098,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		102 374,09
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	240 010,82	239 002,58
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	707 621,49	817 610,67
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 000,00	8 000,00
Provisions pour charges	21 552,00	22 616,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	39 552,00	30 616,00
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	195 716,90	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 561,53	217 061,98
Dettes fiscales et sociales	239 358,75	252 672,96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 271,48	
Autres dettes	2 152,86	4 560,33
Produits constatés d'avance (1)	9 785,00	194,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	533 846,52	474 489,27
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 281 020,01	1 322 715,94

(1) Dont à moins d'un an

364 289,98

474 489,27

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Compte de résultat

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue - biens</i>				
<i>Production vendue - services</i>	1 624 500,15	1 641 442,18	- 16 942,03	- 1,03
Chiffre d'affaires net	1 624 500,15	1 641 442,18	- 16 942,03	- 1,03
<i>Production stockée</i>	- 24 638,00	41 745,00	- 66 383,00	- 159,02
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	41 779,23	54 667,31	- 12 888,08	- 23,58
<i>Autres produits</i>	32,22	12,97	19,25	148,42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 641 673,60	1 737 867,46	- 96 193,86	- 5,54
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	668 832,80	701 210,15	- 32 377,35	- 4,62
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	4 526,08	4 504,73	21,35	0,47
<i>Salaires et traitements</i>	411 716,45	443 132,70	- 31 416,25	- 7,09
<i>Charges sociales</i>	226 130,68	244 096,58	- 17 965,90	- 7,36
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	8 560,01	19 425,81	- 10 865,80	- 55,93
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	4 935,00	11 835,00	- 6 900,00	- 58,30
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	11 600,00		11 600,00	
<i>Autres charges</i>	147,95	2 790,85	- 2 642,90	- 94,70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 336 448,97	1 426 995,82	- 90 546,85	- 6,35
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	305 224,63	310 871,64	- 5 647,01	- 1,82
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation (1)</i>				
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>	9 644,43	3 691,28	5 953,15	161,28
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9 644,43	3 691,28	5 953,15	161,28
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>	1 011,24		1 011,24	
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 011,24		1 011,24	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	8 633,19	3 691,28	4 941,91	133,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	313 857,82	314 562,92	- 705,10	- 0,22

	31/08/2024 (12 mois)	31/08/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		600,00	- 600,00	- 100,00
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		600,00	- 600,00	- 100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 2 184,34	2 184,34	- 100,00
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	73 847,00	73 376,00	471,00	0,64
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 651 318,03	1 742 158,74	- 90 840,71	- 5,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 411 307,21	1 503 156,16	- 91 848,95	- 6,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	240 010,82	239 002,58	1 008,24	0,42

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 3 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 15 ans
- * Constructions sur le sol d'autrui : 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs ainsi qu'un pourcentage de frais généraux.

Ceux-ci sont dépréciés si la valeur des travaux en cours est supérieure au montant facturable du marché.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Taux d'actualisation retenu : **3,40**

Taux de charges sociales : **38%**

Table de mortalité : **INSEE 2024**

Âge légal de départ à la retraite : **65 ans**

Evolution annuelle des salaires : **1,5%**

Turnover : **moyen**

La société a souscrit auprès de la compagnie AXA un contrat visant à garantir le paiement des indemnités de fin de carrière.

Le montant des engagements couverts par les versements effectués sur ce compte s'élève à 25 947 euros.

Le montant global des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est évalué à 47 499 euros

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

L'obligation actuelle de l'entreprise est égale à la différence entre la valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel et la valeur des actifs versés sur des fonds spécialisés pour les financer.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 406,63					30 406,63	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	30 406,63					30 406,63	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 462,59		347 693,13		1 337,60	538 818,12	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>			277 967,81			277 967,81	
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	837,55					837,55	
<i>Installations générales agencements divers</i>	117 279,32					117 279,32	
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	74 345,72		69 725,32		1 337,60	142 733,44	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	222 869,22		347 693,13		1 337,60	569 224,75	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 522,24	884,39		30 406,63
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	29 522,24	884,39		30 406,63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 571,78	7 675,62	1 337,60	189 909,80
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>		3 088,54		3 088,54
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	722,77	114,78		837,55
<i>Installations générales agencements divers</i>	116 055,72	120,67		116 176,39
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	66 793,29	4 351,63	1 337,60	69 807,32
Total	213 094,02	8 560,01	1 337,60	220 316,43

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	268 606,98	264 166,98	4 440,00
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	187 058,78	187 058,78	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	4 440,00		4 440,00
Créances fiscales et sociales	14 307,09	14 307,09	
<i>Groupes et associés (1)</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	16 733,82	16 733,82	
<i>Charges constatées d'avance</i>	46 067,29	46 067,29	
Total	268 606,98	264 166,98	4 440,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>		6 607,33	- 6 607,33	- 100,00
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	3 099,93	4 097,74	- 997,81	- 24,35
Total	3 099,93	10 705,07	- 7 605,14	- 71,04

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 330 980 euros décomposé en 33 098 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Pour litiges</i>					
<i>Pour garanties données aux clients</i>	8 000,00	11 600,00	1 600,00		18 000,00
<i>Pour pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Pour amendes et pénalités</i>					
<i>Pour pertes de change</i>					
<i>Pour pertes sur contrat</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>					
Total	8 000,00	11 600,00	1 600,00		18 000,00

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Pour pensions et obligations similaires</i>	22 616,00		1 064,00		21 552,00
<i>Pour restructuration</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)</i>					
<i>Pour gros entretiens ou grandes visites</i>					
<i>Autres provisions pour charges</i>					
Total	22 616,00		1 064,00		21 552,00

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Sur immobilisations incorporelles</i>					
<i>Sur immobilisations corporelles</i>					
<i>Sur titres mis en équivalence</i>					
<i>Sur titres de participation</i>					
<i>Sur autres immobilisations financières</i>					
<i>Sur valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Sur stocks et en-cours</i>	11 835,00	4 935,00	11 835,00		4 935,00
<i>Sur comptes clients</i>					
<i>Autres provisions pour dépréciation</i>					
Total	11 835,00	4 935,00	11 835,00		4 935,00
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI</i>					

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	16 535,00	14 499,00
<i>Dotations et reprises financières</i>		
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		
Total	16 535,00	14 499,00

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	195 716,90	26 160,36	112 987,04	56 569,59
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	195 716,90	26 160,36	112 987,04	56 569,59
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
DETTE FOURNISSEURS	80 561,53	80 561,53		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	80 561,53	80 561,53		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	239 358,75	239 358,75		
AUTRES DETTES	18 209,34	18 209,34		
<i>Autres dettes</i>	2 152,86	2 152,86		
<i>Dettes sur immobilisations</i>	6 271,48	6 271,48		
<i>Produits constatés d'avance</i>	9 785,00	9 785,00		
Total	533 846,52	364 289,98	112 987,04	56 569,59

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	29 199,16	188 711,90	- 159 512,74	- 84,53
<i>Charges à payer - Divers</i>	138 642,02	145 287,78	- 6 645,76	- 4,57
Total	167 841,18	333 999,68	- 166 158,50	- 49,75

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	46 067,29		
Total	46 067,29		

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Produits constatés d'avance</i>	9 785,00		
Total	9 785,00		

Notes relatives au compte de résultat

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>		600,00	- 600,00	- 100,00
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		600,00	- 600,00	- 100,00
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>				
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>				
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>		2 784,34	- 2 784,34	- 100,00
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital		- 2 784,34	2 784,34	- 100,00
<i>Dotation aux amortissements except.</i>				
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel		- 2 184,34	2 184,34	- 100,00

Autres informations

Engagements donnés

	Montant
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	200 000,00
Total	200 000,00